

églises dont l'étendue ne comporte pas une orgue de forte dimension, pourraient avec avantage recevoir l'orgue-harmonion. Il pourrait aussi être admis dans les chapelles; dans les unes et dans les autres, il servirait parfaitement à l'accompagnement du chant religieux et à la célébration du culte, tout aussi parfaitement que l'orgue le plus complet des grandes églises.

Les personnes qui seraient curieuses de voir et de juger cet instrument, feront bien de se rendre chez M. le professeur Cornely qui se fera un plaisir de le montrer (entre onze heures et midi d'ici au 10 avril prochain).

— La chambre de commerce de Metz nous transmet la communication suivante :

« La chambre de commerce de Metz est informée, par M. le directeur des douanes, que, par ordonnance royale du 22 février, le bureau d'Audun-le-Tiche a été ouvert à l'entrée et à la sortie des grains et farines.

» M. le directeur informe également la chambre que le bureau des *Trois Maisons* est ouvert à l'exportation des marchandises expédiées sous bénéfice de primes.

» La chambre porte ces dispositions à la connaissance du commerce. »

LA NOUVELLE COMÈTE.

Voici, sur l'apparition de cet astre remarquable par le développement de son appendice caudal, quelques détails succincts que vient de communiquer M. Arago à l'académie des sciences de Paris :

La comète n'a été observée à Paris pour la première fois que le 17 au soir, en raison de l'état du ciel, après le coucher du soleil, vers le S. S.-O., quoiqu'elle eût déjà été aperçue à Auxonne dès le 14. Son noyau n'a été visible que le 18 et le 19 à notre observatoire. Elle occupait alors la constellation d'Orion.

La présence de la lune sur l'horizon n'a permis de voir l'astre que pendant assez peu de tems, et l'observation n'a pas été assez complète pour que les astronomes aient pu recueillir tous les élémens nécessaires et déterminer l'orbite.

Ce qu'elle présente de plus frappant est la longueur considérable et tout à la fois la finesse de son appendice caudal qui se présente sous la forme d'une longue bande blanche.

Ce prolongement lumineux occupe un espace dans le ciel qui n'est pas moins de 41 à 42 degrés, quoiqu'il n'ait qu'une largeur apparente de 1° 15 à 20'. On a vu toutefois des comètes à queue plus longue encore, mais non à queue aussi effilée.

Ce prolongement se termine d'ordinaire par deux lignes lumineuses, entre lesquelles est un espace obscur; disposition qui avait conduit à supposer que la queue des comètes était un cône lumineux vide à l'intérieur. Dans l'astre actuel c'est tout le contraire, la lumière est sensiblement plus intense au centre que sur les bords. Le mouvement géocentrique de l'astre est vers le nord.

M. Arago a puisé dans son immense érudition le rapprochement curieux d'un certain nombre de comètes qui se firent remarquer par l'étendue de leur appendice caudal. Nous allons en citer quelques-unes.

La comète de 1811, dont l'année donna de si excellens vins, avait une queue d'une longueur apparente de 23 degrés.

Celle de 1744, observée par Sheseaux à Lausanne, se fit remarquer par une queue multiple, composée de six faisceaux divergens, comprenant une étendue en largeur totale de 44°, et dont quelques-uns avait une longueur absolue de 14 millions de lieues.

Celle de 1789 présentait une queue d'une longueur apparente de 68°, et dont la forme infléchie était, disent les historiens du tems, celle d'un sabre turc, disposition que présente à son extrémité la queue de la comète actuelle, mais à un bien moindre degré.

La queue de la comète de 1780 avait une étendue apparente de 90° et une étendue absolue de 41 millions de lieues.

Enfin la comète de 1618 se montra avec un appendice si démesurément prolongé qu'il couvrait un espace qui n'était pas moins de 104°. Sa tête était encore sur l'horizon, lorsque son extrémité caudale avait déjà atteint la hauteur du zénith.

Examiné au polariscopie de M. Arago, la lumière de la nouvelle comète, plus rougeâtre que la lumière zodiacale, ne lui a pas présenté le caractère de la lumière polarisée. Des lettres de Berlin, du 10, de M. de Humboldt, n'en font aucune mention.

LAMORT, éditeur responsable.

ÉATT-CIVIL.

Naissances : Le 18 mars, Pierre Merens, et Jean Bosseler; le 19, Joseph-Maximilien Martin, Antoine-Paul Gangler, et Nicolas Bormong; le 20, Elisabeth Gonner, Jean-Pierre Gonner, Anne Marguerite Ulveling, et

François Breithoff; le 22, Nicolas Schammel, Jean-Baptiste Heintz, et Didier-Alvin Breicker.

Mariages : Le 21, Benjamin Gottlieb Münchau, armurier, avec Henriette-Auguste-Rosalie Uebe; le 23, Jean-Baptiste Tournier, tourneur, avec Catherine Rusch.

Décès : Le 17, Henri Huberty, 2 ans; le 16, Jean Curt, 3 ans; le 18, Paul Jacoby, 7 mois; le 19, Barbe Folmar, 69 ans, veuve de Jacques Fischbach, menuisier, et Mathilde-Anne-Jeanne Scheid, 7 mois; le 20, Anne-Cécile Célestine Alesch, 1 mois, et Anne-Rose Rodrigues, 56 ans, célibataire; le 21, Catherine Limpach, 3 mois; le 22, Anne-Marie Maissonnet, 2 mois, François Feierstein, 3 ans, et Renard Rodange, 7 ans; le 23, Hubert-Joseph Thiry, 49 ans, officier pensionné, et Pierre Thill, 80 ans, poissonnier.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Le notaire Weber, d'Eich, recevra le mercredi, 29 mars courant, les adjudications suivantes : *A.* au bois communal d'Altzingen : de 12 cordes de bois en bûches, e sences de chêne et hêtre, et de 15 gros corps d'arbres, propres au bois de construction; *B.* au bois communal de la section d'Irtzig : de 51 corps d'arbres, mêmes essences, et de 60 cordes de bois de fente, chêne et hêtre.

La vente commencera au bois d'Altzingen, vers neuf heures du matin.

L'adjudication des bois qui sont provenus de la coupe exploitée extraordinairement cette année dans le bois communal de la section de Keispelt, commune de Kehlen, aura lieu le vendredi, 31 mars courant, à dix heures du matin, devant le notaire Weber, d'Eich.

Les bois à vendre sont : 1000 cordes en bûches, essences de hêtre et chêne, mais pour la majeure partie hêtre; 100 lots de ramilles; 80 très-beaux corps d'arbres; une partie de lattes, chevrons et copeaux.

La vente définitive de la maison Molitor, située à Luxembourg, rue du Rempart, sous le n° 243, aura lieu dans ladite maison, le 30 mars courant, à trois heures de relevée, par le ministère du notaire soussigné.

REUTER.

VENTE PUBLIQUE D'UNE MAISON, située à Luxembourg.

JEUDI, 6 avril prochain, deux heures de relevée, les héritiers de feu M^r Jacques SAND, en son vivant marchand de vins, à Luxembourg, feront adjuger au plus offrant, une MAISON, à Luxembourg, rue du Curé, N° 411, très-avantageusement située, entre la Place d'Armes et la Place Guillaume, ayant une sortie sur chacune de ces places, consistant en deux caves, grand nombre d'appartemens et cinq greniers.

La vente aura lieu dans la maison même.

Les amateurs sont priés de s'adresser au notaire soussigné, tant pour voir la maison, que pour recevoir communication du cahier des charges. Luxembourg, le 17 mars 1843.

MOTHE, notaire.

Un Journal quotidien et 52 volumes.

Pour SOIXANTE Francs par an, plus l'affranchissement.

L'INDÉPENDANT, journal quotidien,

Montagne du Parc, n° 7, à Bruxelles,

Et chez tous les libraires et directeurs des postes.

L'INDÉPENDANT paraît depuis douze ans; c'est le plus complet des journaux de Belgique. Les discussions politiques, industrielles et commerciales, y sont traitées par des hommes spéciaux, qui font de ces matières leur étude unique et constante. Chaque branche de la critique littéraire, dramatique et musicale appartient à une plume distincte. Le suffrage du public, constant pendant tant d'années, a récompensé la rédaction de l'INDÉPENDANT, et de son côté le directeur du journal ne s'est jamais arrêté dans ses améliorations; s'est ainsi, pour n'en citer qu'une, qu'il distribue à ses abonnés des supplémens assez nombreux, pour qu'il lui soit permis de dire que l'INDÉPENDANT donne en lecture intéressante ou utile presque le double de ce qui se trouve dans les autres journaux.

En outre chaque abonné de l'INDÉPENDANT reçoit *gratis*, chaque semaine, un volume (cinquante-deux volumes par an) renfermant les plus attrayantes des nouveautés qui se publient à Paris. Un journal, le *Politique*, prétend à un avantage, parce que ses publications seraient d'une semaine en avance sur celles de l'INDÉPENDANT. C'est avec intention que cette différence a lieu dans le mode de publication; l'INDÉPENDANT a annoncé qu'il donnera à ses abonnés *tous* les romans que publiera le *Politique*; il faut bien donc qu'ils se suivent, et qu'importe aux abonnés de lire quelques jours plus tôt ou plus tard un roman qu'on réserve pour les heures de loisir. Il y a d'ailleurs eu réciprocité: pour certains volumes, l'INDÉPENDANT a été en avance.

L'INDÉPENDANT, chaque jour mieux apprécié, a vu son succès s'accroître d'année en année; c'est qu'aucun journal ne s'est soumis à autant de dépenses et de travail pour satisfaire ses lecteurs. La constance de ses efforts lui assure la conservation du suffrage du public.

L'INDÉPENDANT n'a jamais fait d'annonce; il n'use aujourd'hui de ce moyen que pour combattre une concurrence qui croit pouvoir, avec les *espérances* qu'elle offre, faire oublier les avantages *réels* et *certain* que le passé de l'INDÉPENDANT garantit pour l'avenir à ses abonnés.

On s'abonne à Bruxelles, Montagne du Parc, n° 7, et chez tous les libraires et directeurs des postes.